

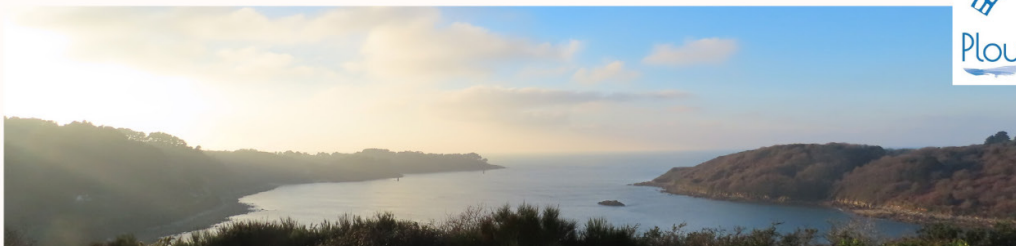
FÉVRIER 2022

BIP

4



BULLETIN D'INFORMATION DE PLOULEC'H
LIZER KELAOUIN KUMUN PLOULEC'H



Le Maire et l'ensemble
du Conseil Municipal vous souhaitent
une très belle année 2022 !

An aotrou Maer hag
ar C'huzul-kêr a souet deoc'h
ur bloavezh brav ha kaer evit 2022 !

LE MOT DU MAIRE

2021 est passée, l'épidémie de Covid-19 est toujours-là. 2022 permettra peut-être de tourner la page de la maladie. Il restera alors à réactiver les liens sociaux abîmés et à en reconstruire de nouveaux. Quoi qu'il en soit, je souhaite à chaque Ploulec'hoise et à chaque Ploulec'hois, de naissance, d'adoption ou de cœur, l'année 2022 la plus belle possible. J'espère que chacun pourra progresser dans ses projets, qu'ils soient personnels, familiaux ou professionnels. Je souhaite tout simplement à chacun d'être le plus heureux possible et d'être en bonne santé.

Pour notre commune, un certain nombre de projets vont se concrétiser cette année. L'extension de la maison médicale vient d'être réceptionnée. La rénovation de l'ancien presbytère touche également à sa fin et la nouvelle salle Maurice Gautier (son nouveau nom) sera opérationnelle

pour mars. Outre les réunions des associations, elle accueillera un conseiller numérique deux demi-journées par semaine. Je vous en dirai plus prochainement. Le lotissement Maria Prat sera ouvert à la commercialisation au printemps. Réalisé par la SEM Lannion-Trégor, il comportera 9 lots avec des superficies de 430 à 630 m². À la fin de l'année, les 8 logements du lotissement des Jardins du Puits seront disponibles à la location pour les séniors. En 2022, la municipalité s'attelle à la rénovation de la salle des sports, qui accuse sérieusement le poids des ans. La réflexion sur les besoins avec les associations est déjà engagée. Les travaux n'auront cependant pas lieu avant 2023, au mieux. Il va également falloir déterminer quels travaux il convient de réaliser à l'école, dont le toit d'une pièce (vide) s'était effondré au début des dernières grandes vacances, et qui nécessite par ailleurs une réfection énergétique. Les études du

futur lotissement des Terres Blanches (2 hectares à l'entrée du bourg, derrière Ker-vranguen) vont être poursuivies. A priori, les fouilles archéologiques qu'il va falloir réaliser ne devraient pas mettre en péril l'équilibre économique du projet, mais cela devra d'abord être confirmé ce semestre. Dès que la situation sanitaire le permettra, peut-être au printemps, j'organiserai une grande réunion publique pour faire le point sur les projets et, surtout, pour répondre aux questions de chacune et de chacun d'entre vous.



Sylvain CAMUS

ÉLECTIONS

Inscriptions sur la liste électorale

Conditions :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection,
- Être français,
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la commune :

- où est situé votre domicile,
- où vous résidez depuis au moins 6 mois,
- où vous êtes assujettis aux impôts locaux depuis au moins 2 ans,
- où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut effectuer cette démarche au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection. Pour les Présidentielles de 2022 la date limite est donc fixée au **4 mars 2022**. Il est possible de le faire en ligne en utilisant le téléservice de demande d'inscription, joindre la version numérisée de votre justificatif de domicile et de votre pièce d'identité, ou en mairie en remplissant un formulaire et en fournissant les justificatifs au format papier.

L'inscription est automatique pour les personnes de 18 ans, si elles se sont fait recenser à l'âge de 16 ans sur la même commune et pour les personnes devenues françaises après 2018.

Votre carte électorale sera envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1^{er} tour de l'élection. Si votre carte électorale ne vous a pas été distribuée avant l'élection, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer en y présentant une pièce d'identité. Pour les prochaines élections tous les ploulec'hois(e) inscrits sur les listes recevront une nouvelle carte d'électeur. Enfin, les bureaux de votes n°1 et 2 ne se trouveront plus au Patio mais dans les locaux de l'école.



VIE SOCIALE

Les Aîné(e)s à l'honneur



Sonia Morvan et Pierrette Rolland adossées au Maire ont rendu visite à la doyenne de la commune : Maria Jégou. Cela était l'occasion de lui remettre son colis de Noël et de partager un moment ensemble. Le doyen, Jean Le Roux, lui, a partagé le repas des aînés offert par la commune le 28 novembre dernier. Un repas confectionné par le restaurant de Béatrice et Thierry Le Doyen de Ploumilliau, et animé par Jacky Salaün et ses musiciens. Pour cette occasion Anthony du service technique avait aussi créé une décoration florale.

Mobili'tilt

Il s'agit d'un service de transports à la demande s'adressant aux personnes à mobilité réduite possédant une carte d'invalidité à plus de 80% ou ayant plus de 80 ans. L'inscription est obligatoire et se fait directement auprès de LTC en remplissant un dossier. Vous trouverez également les renseignements à la mairie.

Une fois inscrit, la réservation se fait auprès de la plateforme de relations usagers de LTC au 02 96 05 55 55, au plus tard la veille avant 17h00 et au plus tôt 2 semaines avant le trajet. Il est recommandé de s'y prendre à l'avance ! Le jour du déplacement, un chauffeur Tilt vient vous chercher avec un véhicule adapté. Compte-tenu de la nature du service, l'horaire est indicatif et peut légèrement varier. Soyez prévoyant et flexible.

Du lundi au samedi sur tout le territoire communautaire, de 9h30 à 18h30 sauf samedi 9h-12h / 14h-17h30 (modifications possibles pendant les vacances scolaires).
Tarifs: 3 € si QF < 1200 €

4 € si QF entre 1201 € et 1600 €
(service limité à deux allers-retours par personne et par semaine, soit 4 trajets par personne et par semaine).

TRAVAUX

Assainissement du secteur de Kerjean

Depuis janvier 2011 la compétence « Assainissement » a été transférée à LTC. À ce titre, elle réalise les investissements et assure la maîtrise d'ouvrage des opérations relatives à l'assainissement collectif. C'est dans ce contexte que LTC intervient pour la réalisation des travaux de raccordement du secteur de Kerjean au réseau d'assainissement collectif.

Ce projet de raccordement date de 2016. Il a été stoppé dans l'attente d'une décision de subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, liée au zonage d'assainissement de la commune et aux travaux sur la station de traitement des eaux usées de Kerbabu (située sur Trédrez-Locquémeau) à laquelle ce secteur de la commune doit être raccordé.

Malheureusement, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a cessé d'attribuer des subventions pour ce type de travaux. LTC a donc malgré tout décidé de procéder en 2022 aux travaux de raccordement de ce secteur. 66 habitations sont concernées par cette opération.

Une réunion d'information des propriétaires organisée par LTC a eu lieu à Ploulec'h le 22 novembre 2021.

Les travaux débuteront au printemps 2022 et devraient durer 5 mois. Ils seront aussi l'occasion de remplacer la conduite d'eau potable existante par une d'un diamètre supérieur et de reprendre les branchements.

Ils auront un impact sur les conditions de circulation dans le secteur. Les voies seront barrées et remises en circulation au fur et à mesure de l'avancement des travaux, en maintenant un accès pour les riverains dans la mesure du possible.

Le raccordement à l'assainissement collectif du secteur de Kerjean situé sur le bassin versant du Yaudet, sur des terrains peu propices au bon fonctionnement des installations individuelles, aura nous l'espérons un impact positif sur la qualité des eaux de baignade de la Baie de la Vierge.

Frelons asiatiques : cette année la mairie met gratuitement à la disposition des personnes intéressées, des pièges à frelons asiatiques. Le piégeage des reines s'effectue du 1^{er} mai au 15 juin. Pour plus d'informations vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

SALLES

Aménagements paysager au Patio



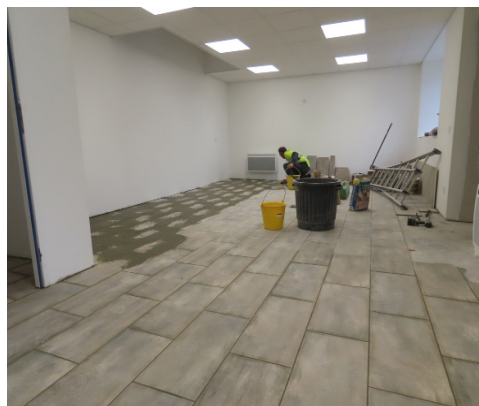
Dans un souci esthétique et écologique, l'équipe municipale et le personnel du service technique ont travaillé conjointement sur le réaménagement de l'espace paysager situé aux abords de la salle du Patio. Ce travail a été réalisé en régie par les agents communaux du service technique. Outre la plantation, le choix des végétaux et des minéraux, ces derniers, laissant ainsi libre cours à leur créativité artistique, ont imaginé une pergola arbustive au dessus des gabions et une structure en bois pour recevoir des plantes grimpantes. Le sol supportera également un tapis minéral multicolore composé de gravillons et de paillis de bois ainsi que des colonnes de schiste et de traverses en bois.

Salle Maurice Gautier

Les travaux de rénovation et du réaménagement intérieur du presbytère seront terminés fin février.

Le service technique a grandement participé à ce projet en réalisant le curage du bâtiment, l'empoutrement des combles, la peinture des cloisons et plafonds, la pose du parquet et du carrelage.

Pour rappel, le rez-de-chaussée sera constitué d'une grande salle de réunion et l'étage d'un logement d'urgence.



URBANISME

Adressage

À l'occasion de la démarche d'adressage mise en œuvre sur la commune (Cf BIP de novembre 2021) les rues qui desservent la zone commerciale de Bel Air vont être dénommées à l'instar de toutes les voies du territoire communal.

Les noms de quatre anciens maires, aujourd'hui décédés, vont leur être attribués. Il s'agit de :

- Yves-Marie BOULANGER, maire de 1922 à 1945,
- Eugène LE JANNOU, maire de 1945 à 1959, conseiller général de 1945 à 1951,
- Emile LE MARREC, maire de 1959 à 1969,
- Jean de BELIZAL, maire de 1972 à 1977.

Ces maires, chacun à leur époque, ont par leur action contribué à faire de la commune de Ploulec'h ce qu'elle est aujourd'hui. Donner leur nom à ces rues permet d'honorer leur mémoire et leur engagement.



Guichet numérique

Depuis le 1er janvier 2022, les habitants de Ploulec'h peuvent déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme sous forme numérique (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...).

Ce guichet numérique des autorisations d'urbanisme permet de déposer les demandes d'urbanisme sous forme dématérialisée depuis un espace personnel où le pétitionnaire peut suivre l'avancement des dossiers déposés.

Pour déposer votre dossier en ligne il vous faudra utiliser le lien suivant :

<https://gnau.lannion-tregor.com>

Les demandes d'urbanisme par papier restent possibles par voie postale ou en se présentant en mairie aux horaires d'ouverture.



SERVICES

Hommage à Daniel



Le 17 février 2021, il y a un an, Daniel LE ROUX, fidèle agent des services techniques, nous a quitté après s'être courageusement et silencieusement battu contre la maladie. L'Amicale des Employés Communaux de Ploulec'h lui rend hommage.

Merci Daniel d'avoir partagé avec tes collègues ta bonne humeur, tes plaisanteries, ton goût du travail en équipe, ta passion pour la mécanique et ta fierté de conduire les engins. Passionné avant tout, tu te rendais disponible immédiatement pour la vie de la commune.

Tu es arrivé en 1989 pour trouver un emploi, et au final tu es resté 32 ans ! Tu as apporté beaucoup au service technique et tes collègues sont très fiers de t'avoir eu à leurs côtés.

Modeste, souriant et efficace, tu aurais voulu que malgré la crise sanitaire, la gaieté reprenne le dessus au travail, comme ailleurs. Alors cher Daniel, pour toi et pour notre équipe, nous continuerons à diffuser de ta bonne humeur.



Le dernier ouvrage de Daniel : la passerelle située sur le GR34

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Théodore LECORVÉ né le 04/12/2021
- Marceau RIOU né le 05/01/2022

DÉCES

- Michel LEROY le 25/01/2022
- Marie Joséphine PHUEZ née SALAÛN le 26/01/2022 (ancienne conseillère municipale)

VIE DES ASSOS

Une journée « Récupération de Ferraille » est organisée par les parents de la classe de CM1-CM2 pour aider au financement de leur classe de neige 2022. Elle aura lieu de 9h à 18h le samedi 5 mars sur le parking du terrain des sports.
Contact : 06 33 75 97 81

Les associations qui souhaitent annoncer leurs événements pour la saison estivale sont invités à contacter la mairie au plus tard le 10/05 pour une parution dans la prochaine édition du BIP.

LA COMMUNE RECRUTE

La commune recherche des personnes souhaitant effectuer des remplacements aux seins des services périscolaires (garderie, cantine, ménage).

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser un CV à la mairie ou par mail à l'adresse suivante : mairie@ploulech.fr



N°4 - février 2022

Bulletin d'Information de Ploulec'h

Directeur de publication : Sylvain Camus

Mise en page et rédaction : Cécile Guillou

Impression : Publitrégor

Ont participé à ce numéro : les membres de la commission communication

Crédits Photos : Mairie de Ploulec'h,

Le Télégramme, Le Trégor

RENCONTRE

avec
**Gérald
CUZIAT**

**4^{ème} adjoint
(travaux, voirie)**



▪ *Depuis combien d'années habites-tu sur la commune et pourquoi à Ploulec'h?*

Cela fait 25 ans que je suis sur la commune !

J'ai grandi à Lannion et je n'étais vraiment pas destiné à habiter Ploulec'h, étant lannionnais pure souche. J'ai découvert la commune en effectuant des balades et randonnées et il n'a pas fallu grand-chose pour me convaincre de m'y installer et d'y projeter ma vie de famille. Mes enfants ont fréquenté l'école de Ploulec'h et durant cette période je me suis investi au sein de l'amicale laïque et de l'école de football. J'ai également été cofondateur de l'association Cap Ploulec'h et coorganisateur de la course Cap sur le Yaudet.

▪ *Qu'est-ce qui t'a donné envie de t'engager pour la commune ?*

Début 2020, je n'imaginai pas du tout être à nouveau sur une liste car il faut y consacrer beaucoup de temps mais le projet conduit par Sylvain Camus m'a séduit. De par mon engagement dans diverses associations et mon expérience de conseiller municipal, j'ai décidé de m'engager à nouveau.

▪ *Combien de temps tes tâches te prennent sur une semaine et qu'elles sont-elles ?*

Je consacre environ 15 heures par semaine au service de la commune. Au sein du conseil municipal je suis 4^{ème} adjoint en charge des bâtiments communaux, des travaux, de la voirie et du service technique. Ces missions correspondent au suivi des chantiers en cours et la sécurité des bâtiments. J'organise également, avec l'appui du responsable du service technique, le planning et les missions quotidiennes. Je travaille en étroite collaboration avec Pierre Raoul, qui a une très bonne connaissance de la commune, sur l'ensemble des missions et en particulier sur le programme et l'entretien de la voirie.

▪ *Qu'est-ce que tu apprécies le plus dans ton rôle d' élu ?*

Je n'ai pas de préférence, je prends tous les dossiers avec le même engagement afin de répondre aux attentes des différents acteurs qu'ils soient privés, professionnels ou associatifs. En tant qu'homme de terrain, le rôle de proximité me semble primordial, je suis toujours prêt à aller voir les gens, si nécessaire, plutôt que de les recevoir en mairie.

AGENDA

FÉVRIER

19 : Soirée années 80 - Ploulec'h loisirs
au Patio

27 : Initiation au swing et concert dansant
au Patio

MARS

5 : Journée « récupération de ferraille »

16 et 23 : Ateliers swing *au Patio*

20 : Vide grenier - AC Trégor *au Gymnase*

27 : « Baby Broc » *au Patio*

AVRIL

10 : 1^{er} tour de l'élection présidentielle

11 : Démarrage des visites gratuites du Moulin (les lundis et mardis)

24 : 2^{ème} tour de l'élection présidentielle

24 : Carnaval

MAI

7 : Match d'improvisation *au Patio*

8 : Fest Deiz-Centre culturel Breton
au Patio

JUIN

12 : 1^{er} tour des élections législatives

19 : 2^{ème} tour des élections législatives

19 : Kermesse de l'école

25 et 26 : Journées des moulins et visites gratuites

JUILLET

9 : Festiriboulezic